



Paris, Le 28 juin 2024

C.S.F.P.E :

RECRUTEMENT D' ENSEIGNANTS 1ER ET 2ND DEGRÉ

Le 28 juin 2024 le projet de décret a été présenté aux organisations syndicales représentatives.

Après un boycott de l'instance le 17 juin la *fédération des services publics CFE CGC* a obtenu les amendements suivants :

- 📍 Formation par un établissement de l'enseignement supérieur **public.**
- 📍 Statut d'**élève fonctionnaire** dès la 1^{ère} année de formation.
- 📍 **Rémunération** à l'indice minimum au lieu d'une gratification.

APRES DES DÉBUTS CHAOTIQUES LA FÉDÉRATION VOTE FAVORABLEMENT CE TEXTE

Mais La fédération demande :

✓ Un bilan des recrutements de l'éducation nationale à partir de 2025.

✓ Une meilleure coordination entre les instances CSA ministérielles et le CSFPE.

L'ATTRACTIVITÉ

FONCTION PUBLIQUE NE DOIT PAS ÊTRE UN CONCEPT MAIS UNE RÉALITÉ !



<https://www.cfecgcfp.org>



fonctions.publiques@cfecgcfp.org